

**Motion du 2 décembre 2009 de MM. Christian Lopez Quirland, Grégoire Carasso, Endri Gega, Mmes Andrienne Soutter et Annina Pfund: «Pour l'interdiction des bouteilles en PET dans toutes les manifestations et événements organisés ou soutenus par la Ville de Genève».**

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 24 novembre 2010)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que les politiques nationales en matière de protection de la planète ne sont pas suffisantes;
- que tous les indicateurs démontrent qu'une intervention urgente est nécessaire pour ralentir, voire arrêter la dégradation de l'environnement;
- que les communes jouent un rôle central de proximité dans la bataille en faveur de l'écologie;
- que le Conseil administratif a démontré, au cours de ces dernières années, sa volonté et son engagement concret en faveur d'actions tendant à favoriser les politiques écologiques de proximité;
- que le PET reste, malgré son taux élevé de récupération, un matériau de pollution important;
- que l'eau du canton est d'excellente qualité, comme l'a démontré la dernière campagne des Services industriels de Genève;
- que le Conseil municipal a voté la suppression totale des bouteilles d'eau dans ses séances de commissions et ses réceptions officielles,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à élaborer un plan d'interdiction des bouteilles en PET dans tous les événements soutenus, financés ou organisés par la Ville;
- à présenter un plan d'information auprès du public afin d'expliquer cette action;
- à coordonner cette dernière avec les principaux acteurs: associations de consommateurs, Services industriels de Genève et organisateurs d'événements;
- à veiller à ce que l'interdiction du PET ne soit pas remplacée par la mise à disposition de canettes en aluminium ou en verre.